



# Maîtriser les nouvelles modalités de l'évaluation sociale et médico-sociale

ESSMS – V1.2024

## MODALITÉS

-  10 heures (distanciel)  
7 heures (présentiel)  
+ 6 heures environ (Travaux intersession)
-  8 à 12 personnes

Présentiel

Distanciel

Mixte

- 2 jours consécutifs en visioconférence  
09h00 – 11h30 / 14h00 – 16h30
- 1 jour en présentiel optionnel à + (1/3 mois)  
09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h

## PUBLICS

Directeur, Référent qualité, professionnel en charge de la qualité au sein de son établissement

## DELAI D'ACCES

Toute l'année

## INTERVENANT

Consultant formateur Cabinet AVIANCE CONSEILS Expert dans les démarches qualité des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales

## CONTACT

MSA Services MPS  
Service formation  
78 Voie du TOEC  
31 064 Toulouse Cedex 9  
05 61 10 40 09  
formation@msaservices-mps.fr  
Personne en situation de handicap, nous contacter.

## CONTEXTE : DES NOUVELLES OBLIGATIONS

Le Code de l'action sociale et des familles (CASF) pose le principe à l'article L 318-8 de l'obligation pour les établissements et services médico-sociaux autorisés au titre de la Loi 2002-2, de réaliser une évaluation de leurs activités et de la qualité de leurs prestations.

Le rythme des évaluations de la qualité prévoit dorénavant une évaluation tous les 5 ans pour l'ensemble des 40 000 établissements et services sociaux et médico-sociaux quelque soit leur secteur d'activité.

Le référentiel et le manuel d'évaluation publiés en 2022 par la HAS permettent aux ESSMS de s'approprier les nouvelles exigences du dispositif et de réaliser ainsi leurs auto-évaluations de manière continue et d'actualiser leur plan d'amélioration de la qualité.

Nous vous proposons une formation flexible en distanciel sur deux jours pour vous approprier le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité de la HAS. En complément, une journée en présentiel à Paris ou à Toulouse sera dispensée afin d'être autonome dans la mise en œuvre pratique de ce nouveau processus d'évaluation.

## OBJECTIFS

### MODULE 1 & 2 EN DISTANCIEL

- S'approprier le nouveau Référentiel d'évaluation et le Manuel associé de la Haute Autorité de Santé - HAS
- Connaître et comprendre les attendus de la nouvelle méthodologie d'évaluation
- Se préparer à l'évaluation par l'organisme accrédité

### MODULE 3 EN PRESENTIEL ET OPTIONNEL

- Mettre en œuvre son autoévaluation

### PRE-REQUIS MODULE 1 & 2

- Disposer de matériel permettant une connexion son et image pour la visio-conférence.
- Télécharger le Référentiel et le Manuel d'évaluation de la HAS sur le site et en prendre connaissance avant la formation.
- Créer votre compte Synaé à partir du site Internet de la HAS.

## PROGRAMME

### **Journée 1 (visio) : Actualiser ses connaissances en matière de démarche d'amélioration continue de la qualité (DACQ) et d'évaluation**

#### **Les nouveautés du nouveau dispositif d'évaluation de la HAS :**

- La nouvelle procédure d'évaluation,
- Le nouveau cycle d'évaluation,
- Le référentiel commun à tous les ESSMS,
- Les trois méthodes d'évaluation : accompagné traceur, traceur ciblé et audit système.

#### **Le repérage des exigences du manuel associé au référentiel HAS :**

- La structuration du manuel : fiches pratiques, fiches critères...
- Les différents types de critères : standards/impératifs et génériques/spécifiques

### **Journée 2 (visio) : S'approprier les nouvelles méthodes évaluatives**

#### **Méthode de l'accompagné traceur :**

- Le choix des personnes accompagnées : profil, modalité de sélection,
- Les modalités des entretiens avec les personnes accompagnées,
- L'essentiel à retenir pour s'y préparer.

#### **Méthode du traceur ciblé :**

- L'identification de la cible,
- La place du dossier de la personne accompagnée,
- Le circuit de la personne dans son parcours d'accompagnement de son inscription à sa sortie de l'ESSMS,
- L'essentiel à retenir pour préparer l'entretien avec les professionnels.

#### **Méthode de l'Audit système :**

- L'identification du processus à auditer,
- Les documents et pratiques associées,
- L'essentiel à retenir pour préparer l'audit.

#### **La place particulière du Conseil de la Vie sociale (CVS) :**

- La préparation des membres du CVS à l'évaluation par l'organisme habilité,
- L'essentiel à retenir pour les préparer : Le guide d'entretien.

#### **Le déroulement de l'évaluation HAS :**

- Le choix de l'organisme accrédité,
- Les différentes étapes de la visite sur site,
- Le rapport d'évaluation.

## **METHODES PEDAGOGIQUES**

- Questionnaire de positionnement en amont de la formation
- Apports et consolidation de connaissances.
- Supports de formation.
- 1 cahier d'exercice pour les 2 jours en visio

## **Journée 3 (présentiel) : ATELIER DE MISE EN PRATIQUE : Mettre en œuvre l'auto-évaluation et la préparation de l'évaluation par l'organisme accrédité**

### **TRAVAUX INTERSESSION / Remise d'un cahier d'exercices :**

Afin d'être au plus près de votre pratique professionnelle, un cahier de travaux pratiques est à votre disposition pour s'exercer à la démarche d'évaluation et l'ajuster à votre établissement lors de ce troisième jour (Estimation du temps de préparation : environ 6 heures).

### **PRE-REQUIS MODULE 3**

- Avoir assisté aux modules 1 & 2
- Etre en possession du Manuel d'évaluation pour continuer et compléter les exercices intersession et réaliser ceux prévus du 3ème jour.

### **Echanges et partages à partir des travaux intersession :**

- La constitution du Comité qualité,
- L'application des trois méthodes évaluatives en pratique (retour d'expérience) :
  - Méthode de l'accompagné traceur,
  - Méthode du traceur ciblé,
  - Méthode de l'audit système,
- L'identification des écarts et leur traduction en actions d'amélioration dans un plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ),
- Les fiches actions issues du PACQ,
- L'autoévaluation des « critères impératifs »,
- L'élaboration du plan d'action spécifique aux « critères impératifs » du référentiel HAS, à remettre aux autorités de tarification,
- Le rapport d'activités et la démarche d'amélioration continue de la qualité.

### **METHODES PEDAGOGIQUES**

- Questionnaire de positionnement en amont de la formation
- Apports et consolidation de connaissances.
- Atelier de mise en pratique en présentiel à partir des travaux en intersession
- Supports de formation.
- 1 cahier d'exercice spécifique au jour 3

### **SANCTION/ VALIDATION**

- Evaluation au fil de l'eau par des exercices situationnels,
- Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation,
- Remise d'une attestation de suivi de formation à chaque participant.